



ALIMENTERRE

Pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires



© 29.10 Gattières - JJ Troin-Guis

MANUEL DE L'ORGANISATEUR

ALIMENTERRE 2021

Version 20 septembre 2021

AVEC LE SOUTIEN DE :



EN PARTENARIAT AVEC :



FESTIVAL EN LIGNE ORGANISÉ AVEC **IMAGO** LA PLATEFORME GRATUITE DE LA TRANSITION



ILS COORDONNENT ALIMENTERRE SUR LES TERRITOIRES :



Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature Jardin Bio et de Tribunal Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| SOMMAIRE | 3 |
| ÉDITO | 4 |
| À qui est destiné ce manuel ? | 4 |
| Qui sommes-nous ? | 4 |
| Notre ambition | 4 |
| Nos principes | 5 |
| LES TEMPS FORTS D'ALIMENTERRE | 5 |
| 15 octobre – 30 novembre : le festival ALIMENTERRE en présentiel & en ligne sur Imagotv.fr | 5 |
| Le Prix ALIMENTERRE | 6 |
| LES RESSOURCES ET OUTILS DE COMMUNICATION | 7 |
| Le site internet alimenterre.org | 7 |
| L'exposition ALIMENTERRE sur les causes de la faim | 7 |
| Le dossier Alternatives Économiques : « Manger autrement, vers une alimentation durable » | 7 |
| J'ORGANISE UN ÉVÉNEMENT PENDANT LE FESTIVAL ALIMENTERRE, MODE D'EMPLOI | 8 |
| Situation sanitaire et événements publics | 8 |
| Projections débats en ligne sur Imagotv | 8 |
| Juin-Juillet-Août | 8 |
| Août-septembre | 9 |
| Octobre | 9 |
| Le jour J | 10 |
| Novembre | 10 |
| LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DÉDIÉS AU FESTIVAL | 13 |
| LE RÉSEAU ALIMENTERRE | 14 |
| Un accompagnement sur les territoires | 15 |
| Partenaires et têtes de réseaux nationaux | 17 |
| Partenaires financiers | 21 |
| FAQ | 21 |
| ANNEXES | 22 |
| Annexe 1 : outils et éléments de communication mis à disposition | 22 |
| Annexe 2 : la charte graphique ALIMENTERRE | 23 |
| Annexe 3 : exemple d'autorisation de droit à l'image | 24 |
| Annexe 4 : rappel de la liste des documents de référence | 25 |

ÉDITO

À qui est destiné ce manuel ?

Ce manuel organisateur est dédié à toute personne désireuse de s'investir dans les activités de sensibilisation d'ALIMENTERRE, que ce soit au travers du festival, du Prix, ou à l'occasion d'un autre événement. Il donne les clés pour contacter les bonnes personnes, trouver les documents nécessaires à l'organisation de son événement, remplir les formalités administratives adéquates.

Malgré tout le soin que nous apportons à sa réalisation, ce manuel n'est pas exhaustif. Pour toute question, envoyer un mail à festival@cfsi.asso.fr ou alimenterre@cfsi.asso.fr.

Qui sommes-nous ?

Acteur historique de la lutte contre la faim depuis 1960, **le Comité Français pour la Solidarité Internationale s'engage pour défendre le droit à l'alimentation et lutter contre les inégalités partout dans le monde.**

Parmi ses différents programmes, le CFSI soutient une agriculture familiale et durable dans les pays d'Afrique de l'Ouest. Là-bas plus qu'ailleurs, le droit à l'alimentation est bafoué. Selon la FAO, en 2021, l'Afrique a connu la plus forte poussée de la faim, avec une prévalence de la sous-alimentation estimée à 21_% de la population, une proportion qui est plus du double de celle de toutes les autres régions¹.

C'est pourquoi, dès 2001, le CFSI a créé ALIMENTERRE. Un programme de sensibilisation grand public destiné à :

- s'interroger sur les dérives du système alimentaire mondialisé, susciter le débat sur les interdépendances entre pays et sur notre responsabilité en tant que citoyens-consommateurs, car ce que nous consommons ici a des impacts dans les pays du sud ;
- valoriser les initiatives en faveur d'une alimentation durable et solidaire, ici et dans le monde.

A ce titre, le CFSI fédère un réseau de 2 800 acteurs locaux organisés autour de coordinations territoriales.

Vous souhaitez rejoindre le réseau ALIMENTERRE ou participer aux activités de sensibilisation d'ALIMENTERRE ? [Consultez notre charte pour une agriculture et une alimentation durables et solidaires.](#)

Notre ambition

L'appropriation par les consommateurs et les (futurs) professionnels agricoles des enjeux alimentaires mondiaux, afin qu'ils participent en tant que citoyens à la co-construction de systèmes alimentaires durables et solidaires et au droit à l'alimentation.

¹ RAPPORT ANNUEL FAO - FAIM, 07/2021

Nos principes

Nos actions cherchent à développer une vision systémique des enjeux agricoles et alimentaires et des interdépendances Nord/Sud, à travers les principes de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.

LES TEMPS FORTS D'ALIMENTERRE

15 octobre – 30 novembre : le festival ALIMENTERRE en présentiel & en ligne sur Imagotv.fr

Un événement international incontournable sur l'alimentation durable et solidaire

Créé en 2007 dans un cinéma parisien, le festival informe et fait comprendre les enjeux agricoles et alimentaires en France et dans le monde. Projection-débat, marché alimentaire et solidaire, atelier de cuisine bio, locale et équitable, exposition, visite de fermes et rencontre avec des professionnels agricoles, jeu pédagogique ou encore spectacle de rue ... : des milliers de bénévoles sont mis à contribution pour organiser plus de 1 500 événements autour d'une sélection de 8 ou 9 films documentaires en France et dans 12 pays. L'objectif est que les citoyens et professionnels s'impliquent activement pour changer les pratiques en faveur de systèmes alimentaires plus durables et solidaires.



Depuis 2020, le festival se décline en ligne sur [Imagotv.fr](http://www.alimenterre.org) en parallèle de la version en salle et sur la même période. Des projections-débats sont proposées et permettent à tous d'assister ou d'organiser une ou plusieurs séances.

Jusqu'en 2019, le CFSI invitait également trois intervenants d'Afrique de l'ouest engagés en faveur du consommateur local, pour assurer un regard croisé des enjeux et des solutions dans le monde. **Depuis 2020, au regard des circonstances sanitaires et des restrictions de déplacement à l'international, la tournée a été suspendue et remplacée par des interventions à distance.** Afin de croiser les regards à l'échelle internationale, le CFSI fournira une liste d'intervenants internationaux qui pourront participer aux débats par visioconférence. Ce format permet d'élargir le panel d'intervenants potentiels. La liste des intervenants paraîtra en septembre. Pour connaître les modalités pour les contacter, rapprochez-vous du coordinateur ALIMENTERRE sur votre territoire.

Pour organiser un événement dans le cadre du festival ALIMENTERRE : lire l'appel à participation de l'édition en cours sur <http://www.alimenterre.org/organiser-un-evenement-dans-le-cadre-du-festival-alimenterre>

Vous y trouverez une description de la sélection officielle ainsi que le mode d'emploi concernant l'utilisation des films. **Le festival se déclinera en des projections en ligne pourront également être organisées. Consultez régulièrement le site [alimenterre.org](http://www.alimenterre.org)**

Le Prix ALIMENTERRE

Créé en 2012 en partenariat avec la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, le Prix ALIMENTERRE récompense et valorise les initiatives jeunesse en lien ou dans le prolongement du festival ALIMENTERRE.

!/\Si vous organisez une séance de projection débat auprès d'un public scolaire, cette information peut vous intéresser particulièrement !



Objectifs

- Mobiliser et sensibiliser le public jeune (14-25 ans) aux enjeux agricoles et alimentaires, à leurs interdépendances entre les pays (lien local et global). Contribuer à l'engagement des jeunes en faveur d'une agriculture et une alimentation durable et solidaire ;
- Récompenser et valoriser les initiatives novatrices, mobilisatrices ou originales en apportant un soutien financier à trois initiatives à hauteur de 3 600 € au total afin de valoriser, étendre ou reproduire l'action.

Participer au Prix ALIMENTERRE

La participation est ouverte aux groupes de jeunes de 14 à 25 ans (minimum 3 personnes) encadrés par leur établissement scolaire ou une association. Plus d'informations sur le règlement en allant sur la page du [Prix ALIMENTERRE](https://www.alimenterre.org).

Déroulement

Septembre : lancement du prix ALIMENTERRE et préinscription (la préinscription permet de recevoir les documents et informations relatives à la réunion d'information);

Octobre : réunion d'information en ligne : suivre notre l'actualité sur [alimenterre.org](https://www.alimenterre.org)

15 mars : date limite de dépôt des candidatures

Mi-mai : remise des prix au ministère de l'agriculture et de l'alimentation, dans les salles de l'Unesco ou en ligne si la situation sanitaire ne permet pas de se réunir.

Février année suivante : participation au SIA (sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire)

Pour participer au Prix ALIMENTERRE, lire le règlement de l'année en cours sur :
<https://www.alimenterre.org/valorisez-vos-initiatives-jeunesse-dans-le-cadre-du-prix-alimenterre>

LES RESSOURCES ET OUTILS DE COMMUNICATION

Le site internet alimenterre.org

Collaboratif et interactif, alimenterre.org fournit une information actualisée en accès libre et gratuit. Il comprend :

- des ressources pédagogiques, des fiches initiatives et une banque de films, organisées autour de 12 thématiques pour sensibiliser toute l'année : agriculture durable, agrobusiness, alternatives de commercialisation, biodiversité, climat et énergie, commerce international, élevage, faim et malnutrition, genre, impact des choix de consommation, politiques agricoles, transformation et filière ;
- un espace dédié aux organisateurs et aux coordinateurs du festival ALIMENTERRE pour communiquer et gérer leurs événements entre le 15 octobre et le 30 novembre. Cet espace permet également aux spectateurs d'accéder à l'agenda des séances.

L'exposition ALIMENTERRE sur les causes de la faim

Conception/rédaction : Jean-Frédéric Cambianica pour le CFSI et le réseau ALIMENTERRE.

Illustrations : Le Cil Vert (auteur de la BD « Braillane »), 2012.

8 panneaux souples de format 80x100 cm pour comprendre les causes de la faim dans le monde et donner des pistes d'actions concrètes et durables pour l'éradiquer. Accessible au grand public lors de visites libres, comme au public scolaire dans le cadre de visites pédagogiques, cette exposition est adaptée pour un public jeune de 15 à 25 ans.

Pour en savoir plus, visualiser l'exposition, la réserver ou l'acheter :
<https://www.alimenterre.org/exposition-pedagogique-alimenterre>

Le dossier Alternatives Économiques : « Manger autrement, vers une alimentation durable »

Dossier réalisé dans le cadre du festival ALIMENTERRE en partenariat avec l'AFD et la Fondation Carasso.



Pour le commander : <https://www.alternatives-economiques.fr/publication/manger-autrement-vers-une-alimentation-durable/197001010100-00080472.html>

J'ORGANISE UN ÉVÉNEMENT PENDANT LE FESTIVAL ALIMENTERRE, MODE D'EMPLOI

Situation sanitaire et événements publics



Au regard de la situation sanitaire, je reste attentif aux [directives gouvernementales](#)² s'appliquant au niveau national et local concernant l'organisation d'événements rassemblant du public et je les respecte dans le cadre de la mise en œuvre de ma projection. Pendant toutes les étapes de la préparation et de la réalisation de mon événement, je vérifie régulièrement la mise à jour de ces directives. A partir du 9 août 2021, les événements publics sont soumis au pass sanitaire, sans condition de jauge.

Pour plus d'informations :

- informations gouvernementales sur l'évolution de la situation sanitaire : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>
- informations sur le pass sanitaire : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/pass-sanitaire>

Projections débats en ligne sur Imagotv

Cette année encore, le festival est proposé en ligne en parallèle des projections en salle. La procédure détaillée pour inscrire et organiser sa séance sur Imagotv sera précisée sur la page « [Organiser un événement](#) » sur alimenterre.org. Les étapes en amont, pour préparer sa séance (film, thématiques, intervenants, date, etc...) sont les mêmes que pour une séance en présentiel. Les événements en ligne doivent être enregistrés sur alimenterre.org.

Juin-Juillet-Août

- **Je lis l'appel à participation** afin de découvrir la sélection de films documentaires et les thèmes de l'édition en cours. Je prends connaissance des **conditions de projection**, et notamment de la partie « **engagement des organisateurs** ».
- **Je contacte le coordinateur territorial** de mon département (*liste en annexe*) afin de pré-visionner les films, obtenir les supports de communication numériques ou commander mes supports de communication papier (gratuit). Pour la projection des films, le CFSI met à disposition en téléchargement libre, l'ensemble des films en haute définition à partir du mois de septembre. C'est la coordination territoriale qui me communique les liens et les mots de passe en fonction de mes besoins. Ce dernier m'aidera également à trouver des partenaires ou des intervenants sur le territoire (d'autres structures associatives, enseignants etc.) pour communiquer, organiser ou soutenir l'événement.
- **Je fixe une date pour l'événement**, de préférence en m'assurant qu'aucun événement similaire (conférence, projection ou festival sur une thématique agricole ou alimentaire) n'a lieu au même moment ou quelques jours avant/après sur mon territoire, afin de ne pas perdre un potentiel public.
- **Je demande une autorisation à la SACEM** en contactant [la délégation régionale](#) à laquelle je suis rattaché. Pour les projections en ligne sur la plateforme Imagotv.fr la déclaration SACEM n'est pas nécessaire.
- **Je calcule un budget prévisionnel** : droits de diffusion et droits SACEM (*voir la partie « Faire une estimation du coût de mes projections » dans l'appel à*

² <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

participation du festival de l'année en cours), déplacement d'intervenants, pot d'accueil, location de salle, location de matériel, supports de communication...

- **Je cherche un lieu de projection** : cinéma local, centre culturel, auditoire, salle communale...

S'assurer en amont de posséder le matériel technique nécessaire au bon déroulement de la projection et à l'organisation d'un débat : projecteur et écran de projection, système sonore, chaises en quantité suffisante, micros...

Si j'organise un événement mixant le présentiel et le distanciel, je m'assure notamment de la bonne sonorisation : de l'intervenant vers la salle et de la salle vers l'intervenant (micro).

Août-septembre

- **Je prépare le déroulé et la thématique de mon événement** grâce aux fiches films et pédagogiques en ligne sur alimenterre.org (*voir un exemple de déroulé d'événement p.11*).
- **Je recherche un ou des intervenants pour participer aux débats** (quels sont leurs travaux, publications, quels positions et arguments ?). Ma coordination régionale pourra m'aider pour cela. Je peux également me reporter à la liste des partenaires et têtes de réseau ALIMENTERRE (*voir liste en fin de document*).
- Certains intervenants pourront **participer à distance en visioconférence aux projections en présentiel**. Dans ce cas, je m'assure de la disponibilité de la connexion Internet dans la salle de projection, de la compatibilité de mon matériel et prévois la sonorisation pour que le public puisse entendre l'intervenant et inversement. Un micro pourra être nécessaire. Dans l'idéal, l'intervenant devrait pouvoir voir la salle pour une meilleure interaction. Je conviens en amont avec l'intervenant de l'outil de visioconférence que j'utiliserai (un certain nombre sont gratuits). Il est conseillé de tester en amont l'installation.

S'il est souhaitable d'avoir des intervenants divers et variés pouvant apporter des éclairages différents et permettre un débat contradictoire, il vaut mieux éviter d'inviter des intervenants ayant des opinions radicalement antagonistes car cela peut rendre difficile l'animation du débat.

- Je reçois par la Poste mes supports de communication et les liens de téléchargement HD. **Je personnalise au besoin mes supports de communication papiers.**
- Une fois la date et l'adresse du lieu de la projection validées, **je crée un [compte organisateur sur alimenterre.org](#)** afin de mettre en ligne mon événement et d'en faire le bilan. Si j'ai déjà un compte, je peux utiliser le même. Je peux **réinitialiser le mot de passe si je l'ai perdu**.

Octobre

- Affichage, distribution de flyers, page événement Facebook dédiée, envoi d'invitation par email... **Je communique sur mon événement** auprès des médias locaux, des partenaires associatifs et institutionnels.
- **Je trouve un animateur de débat** (*voir Focus sur le rôle de l'animateur pages suivantes*).
- **Je prépare la venue ou la participation à distance de(s) intervenant(s) avec l'animateur** : c'est une phase fondamentale qui conditionne la réussite du débat.

L'animateur du débat doit identifier les questions fondamentales à aborder en lien avec le film et les thèmes identifiés. Il échange avec le(s) intervenant(s) (les grandes lignes de leur intervention, les règles du jeu du débat, leur présentation dans les outils de communication) avant la séance.

Vous pouvez gérer les préinscriptions et réservations à l'aide de programmes gratuits en ligne, tels qu'EventBrite, Weezevent, ou un formulaire d'inscription type Framafoms. Assurez-vous d'activer un mail de confirmation et de **respecter le [Règlement Général sur la Protection des Données \(RGPD\)](#) en termes de conservation et d'accès aux données personnelles de vos participants.**

Instaurer une préinscription ou une réservation permet d'être sûr de respecter le nombre maximum de personnes autorisées dans la salle et d'avoir une idée en amont du succès (ou pas) de l'événement. Cela permet d'ajuster la communication en conséquence. Il faut distinguer s'il s'agit de préventes ou de réservations gratuites (qui n'engagent à rien).

Attention : les droits des films sont négociés dans le cadre de projections non commerciales pendant la période du festival du 15 octobre au 30 novembre³. Les billetteries éventuelles doivent obligatoirement être tenues par des structures associatives et les revenus générés attribués à la seule couverture des frais.

Le jour J



La situation sanitaire évoluant, je reste attentif à la mise à jour des mesures gouvernementales au niveau national et sur mon territoire.

Je relaie les messages de la page Facebook [@festivalALIMENTERRE](#), du compte twitter du CFSI [@cfsiasso](#) et de la page Instagram [festivalalimenterre](#). Je communique avec le hashtag [#ALIMENTERRE](#).

- **Avant l'événement, je teste le matériel.** Pour limiter le risque de mauvaises surprises, le fichier du film téléchargé doit être testé en conditions réelles avant la séance. L'idéal est d'avoir une copie de secours. Je vérifie la synchronisation avec le projectionniste (projection de la bande annonce, rallumage des lumières, introduction par l'animateur, lancement de la projection, rallumage de la salle etc.).
- Si je prends des photos ou si j'organise un facebook live, **je fais signer une autorisation de droit à l'image** (mineurs et intervenants notamment, [voir annexes 3](#)). Si l'événement se passe dans un lieu public, je n'en ai pas besoin mais par discrétion pour les participants, j'évite de poster des visages reconnaissables sur les réseaux sociaux. [Pour en savoir plus sur le droit à l'image.](#)
- **Fin de l'événement :** j'annonce les prochains événements (distribution de flyers et/ou programme du festival). Je propose des documents pour aller plus loin (table de documentation, pétitions ou prospectus concernant des solutions locales...). Les expériences de buffet équitable ou soupe paysanne suivant la projection fonctionnent en général très bien et permettent une poursuite conviviale du débat.

Novembre

- **Je saisis le bilan de l'événement sur mon compte sur le site [alimenterre.org](#) au plus tôt.** Ces bilans sont nécessaires pour que le CFSI puisse évaluer le festival et rendre des comptes aux bailleurs et partenaires qui soutiennent le festival. Il est également indispensable d'envoyer tous vos articles de presse, émissions de radio ou télévision (liens), afin de mesurer l'étendue des retombées média au niveau national.
- **Je paie mes droits de diffusion** (mon coordinateur territorial m'enverra une facture) **et mes droits SACEM** auprès de la [SACEM de ma région](#) ou auprès de mon coordinateur si celui-ci les centralise.

³ Pour les projections dans un cadre commercial, se reporter à l'appel à participation du festival ALIMENTERRE de l'édition en cours.

Pendant toute la durée du festival, **j'envoie des brèves à festival@cfsi.asso.fr et communication@cfsi.asso.fr** sur les événements marquants que j'organise. Elles seront mises en ligne sur le site du festival et partagées sur les réseaux sociaux.

A la fin de mon événement ou du festival, **je partage les photos de mes événements, les articles de presse, fiches animation...** en mentionnant les crédits photos ou les conditions de diffusion sur le windows drive : <https://onedrive.live.com/about/fr-fr/> (voir avec le coordinateur régional pour les accès)

EXEMPLE DE DÉROULÉ D'UN ÉVÉNEMENT (durée du film + 1h à 1h30 de débat)

Introduction de la séance dans la salle de projection (5 min)

Diffusion de la bande-annonce générale du festival (ou juste avant la projection).

Introduction par l'animateur (10 min)

Présentation du contexte

Alors que de plus en plus de citoyens prennent conscience des dérives du système alimentaire mondialisé, de nombreux constats résonnent encore cette année de crise : l'insécurité alimentaire pourrait doubler en Afrique de l'Ouest, déclin des poissons migrateurs, retour des néonicotinoïdes dans certains champs, agriculteurs et éleveurs en difficulté, tentation du repli sur soi face à la crise et à une mondialisation qui ne répond pas à ses promesses. Cependant, la mobilisation massive des jeunes en faveur du climat montre que de plus en plus d'acteurs s'engagent pour une alimentation durable et solidaire et pour le droit à l'alimentation.

Lancé en 2007 dans le but d'éveiller nos consciences en tant que citoyens et consommateurs sur la nécessité de changer nos systèmes alimentaires, le festival ALIMENTERRE grandit chaque année. Aujourd'hui ce sont plus de 2 800 organisations locales qui proposent 1 500 événements dans 600 communes en France et dans 12 pays.

Présentation de votre structure et du CFSI

{Nom de votre structure} que je représente, s'est associée au Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI), coordinateur national de ce festival, pour vous proposer cet événement.

{Nom de votre structure}, c'est ...

Le CFSI est une plateforme associative qui regroupe 24 organisations engagées dans la solidarité internationale. Elles se mobilisent autour de deux thématiques majeures : la promotion d'une agriculture et d'une alimentation durables et solidaires et le renforcement des sociétés civiles. Concrètement, le CFSI soutient des initiatives menées par ses membres ou partenaires à l'international. Il agit en France avec une action de plaidoyer en direction des décideurs politiques et avec des actions d'information et de sensibilisation en direction du grand public, dont ce festival.

Tout de suite après la projection du film, nous lancerons le débat en présence de nos {nombre} intervenants. Il me reste à vous souhaiter une bonne projection.

Projection du film

Le débat (1h à 1h30)

L'animateur donne une série de consignes établissant les règles : temps de parole, questions du public et thèmes du débat.

Deux possibilités s'offrent à lui :

- soit les intervenants ont 3 minutes chacun pour se présenter et présenter leurs impressions sur le film ;
- soit l'animateur présente les intervenants en quelques mots puis donne la parole à la salle.

En fin de débat, l'animateur indique que le temps imparti est écoulé. Il propose une synthèse/conclusion de ce qui a été dit. Il peut aussi demander à chacun des intervenants leur « mot de la fin » ou message clé.

Les exposés d'intervenants sont déconseillés (manque de dynamisme, public inactif).

Focus sur le rôle de l'animateur

L'animateur peut soit appartenir à la structure organisatrice, soit être une personne extérieure (journaliste, personne connue). Dans ce cas, son intervention devra être préparée en amont et l'introduction sera assurée par la structure organisatrice. Afin d'être totalement concentré sur sa fonction d'animateur, celui-ci doit être totalement déchargé des préoccupations techniques ou logistiques.

Ni expert, ni militant, il a pour rôle le cadrage et l'animation des débats (respect des temps de parole) : il ne doit en aucun cas intervenir sur le fond, quel que soit ses propres opinions et partis-pris. Il relance le débat par des questions préparées à l'avance ou des reformulations et effectue des synthèses intermédiaires ou de transition.

Au moment des questions/réponses, si le public est nombreux, il regroupe les questions 3 par 3 afin que les intervenants puissent y répondre.

L'animateur n'hésite pas à couper un spectateur hors sujet ou monopolisant la parole, en relançant sur une question précise. C'est le rôle que la salle attend de lui, et ce d'autant plus que les règles du débat ont été posées en amont.

Quelques clés pratiques

Pour lancer le débat avec une salle peu réactive : faire une note d'humour, faire appel à un complice pour poser la première question, poser soi-même (l'animateur) la première question.

Pratiquer l'écoute active en questionnant et reformulant par des questions ouvertes (« Comment se présente selon vous... ? », « Que diriez-vous de... ») ou des questions fermées « Êtes-vous en accord avec ? », « La proposition xxx est-elle pertinente ? » ou encore, en répétant le dernier mot d'un intervenant (« Inopportun, c'est-à-dire ? ») ; en faisant un résumé de ce qui a été entendu (« Si j'ai bien compris, il vous semble que... »), en relançant pour clarifier ou aller plus loin (« C'est-à-dire ? »).

Comment recentrer le débat ? Par une reformulation, synthèse intermédiaire, par une question de relance.

Comment aider à approfondir les arguments ? Par une question de relance fermée « pouvez-vous nous en dire un peu plus ? », « que signifie... ? ».

Comment « basculer » du pôle intervenant au « pôle public » ? Par une question à l'adresse du public.

Comment s'assurer de la compréhension du public ? En lui posant la question clairement : y a-t-il des incompréhensions ? Des désaccords ?

LE CAS DU PUBLIC SCOLAIRE

Une séance préparée en amont avec l'enseignant et poursuivie ensuite par un travail sur le

thème renforcera l'implication des élèves.

Pour stimuler la prise de parole des élèves, quelques idées alternatives à la main levée : la boîte à question (les élèves écrivent leurs questions sur des bouts de papier, rassemblés dans une boîte, les questions posées sont tirées au sort), les groupes de discussion (la classe est répartie en groupes représentés par des rapporteurs qui restituent les idées devant la classe).

Le rassemblement de plusieurs classes pour une séance peut brider encore plus le débat (peur d'être ridicule). Un porte-parole par classe peut être désigné avec des questions qui auront été préparées en amont de la séance.

LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DÉDIÉS AU FESTIVAL

Dès le mois de juillet

Vous pouvez retrouver les supports de communication en téléchargement libre sur le site alimenterre.org (*Rubrique sensibiliser, la boîte à outils, tous les supports, en bas à gauche*). Il s'agit d'une affiche, d'un programme de la sélection de l'année, d'une planche de flyers et d'un communiqué de presse à personnaliser. Vous pouvez commander des exemplaires papiers à votre [coordination régionale](#).

Sur la chaîne [Vimeo ALIMENTERRE](#), vous pouvez télécharger la bande annonce du festival ainsi que les bande annonces des films de la sélection de l'année.

Concernant les films, votre coordination vous enverra des liens de téléchargement gratuits à partir du mois de septembre.

COMMUNIQUER AVEC LES MEDIAS

Le communiqué de presse

Quelques sites utiles pour rédiger un bon communiqué de presse :

www.24presse.com/redaction_communique_de_presse.php
www.beeotop.org/tout-sur-la-redaction-dun-communique-de-presse/

Envoyez vos communiqués dans le corps du message de votre mail

Plus besoin de fichiers attachés ! Les journalistes préfèrent trier les informations qui les intéressent directement à partir de leurs mails.

L'objet du mail doit être clair et court (60 caractères maximum).

Privilégiez les témoignages de terrain, donnez de la vie à votre communiqué

N'hésitez pas à faire le portrait d'une personnalité ou d'un bénévole de votre région qui a choisi de s'investir dans l'organisation du festival. Ses motivations, ses réussites ou difficultés rencontrées...

Illustrez en joignant des photos, des illustrations, des infographies

Concernant les thématiques de la campagne sur lesquels vous pourriez être interrogés, vous avez à votre disposition de nombreuses ressources dans les fiches pédagogiques des films

ainsi que sur alimenterre.org. Si les journalistes demandent le nom d'un expert sur un sujet précis, pensez à faire appel aux intervenants du festival ALIMENTERRE.

Constituer un fichier presse

Conservez dans un fichier la liste et l'historique des échanges avec les médias susceptibles de relayer vos informations : presse hebdomadaire et quotidienne régionale, magazines et bulletins municipaux, radios et télévisions locales ou nationales disposant d'un décrochage local, presse spécialisée, mais également sites Internet d'information locale ou spécialisée (sans oublier les sites, blogs et forums de vos partenaires). Ce fichier doit être mis à jour régulièrement. Il permet de nouer des liens sur le long terme avec certains journalistes.

QUELQUES RÈGLES POUR L'ENVOI D'UN COMMUNIQUÉ

Évitez les envois de masse, il vaut mieux cibler en personnalisant les mails et en gardant à l'esprit ce principe : « une information à communiquer, une cible à toucher, un média à utiliser ».

Tenez compte des délais de bouclage et imposez-vous un planning pour votre communication.

Un communiqué envoyé tôt le matin a plus de chances de retenir l'attention que s'il est envoyé en fin d'après-midi. Après avoir envoyé votre communiqué de presse, passez un coup de fil aux médias les plus importants en les conviant à votre événement.

Travaillez en partenariat avec quelques médias ciblés (pensez au journal de votre commune ou de votre région par exemple).

Négociez un espace publicitaire à titre gracieux en échange d'une visibilité sur votre événement (faites valoir les succès obtenus lors de précédentes éditions en termes de fréquentation, de retombées presse, etc.).

Pensez à « l'échange de contenus » avec des médias en ligne.

Si l'actualité traite d'un sujet lié à l'un des films du festival, mettez-le en avant. Cela fournit de la matière concrète pour les journalistes.

Encouragez les journalistes à mentionner la possibilité de trouver davantage d'informations auprès de votre pôle, ou bien sur le site Internet du CFSI.

Après la conférence, envoyez un compte rendu aux journalistes qui n'ont pu être présents. Même s'ils ont manqué la rencontre, ils peuvent parler de votre actualité dans leur média.

LE RÉSEAU ALIMENTERRE

Le réseau ALIMENTERRE a pour ambition l'appropriation par les citoyens et les (futurs) professionnels agricoles des enjeux alimentaires mondiaux afin de co-construire des systèmes alimentaires durables et responsables contribuant au droit à l'alimentation.

Il est composé d'organisations membres et non membres du CFSI :


- de **têtes de réseaux** nationaux qui mobilisent leur réseau sur les territoires ;
- de **coordinations territoriales** qui animent des projets de territoire ;
- d'**organisations et associations** locales.










Le CFSI anime le réseau ALIMENTERRE dans le but de :

- fédérer les membres et les mettre en réseau sur les territoires avec les acteurs de l'alimentation ;
- créer et accompagner la mise en œuvre d'espaces de débat et d'actions de sensibilisation pour que les citoyens prennent conscience des enjeux permettant ou non un accès à une alimentation saine et suffisante pour tous et partout ;
- former les organisations sur les enjeux alimentaires mondiaux et encourager l'échange de pratiques entre ces organisations pour développer des approches pédagogiques innovantes ;
- valoriser les initiatives alimentaires durables et responsables pour favoriser l'engagement citoyen pour une alimentation durable.

Un accompagnement sur les territoires

Les coordinateurs ALIMENTERRE sur votre territoire proposent un accompagnement pour organiser les événements : information, formation, mise en réseau, échanges de pratiques, conseils pédagogiques, recherche d'intervenants. **N'hésitez pas à les contacter.**

| | | |
|---|---|--|
|  | <p>RADSI Nouvelle-Aquitaine (Ex Aquitaine + Poitou Charente) Bordeaux campagnescitoyennes@radsi.org</p> | <p>Maison des Droits de l'Homme (ex Limousin) Limoges c-zomer@mdh-limoges.org</p> |
|  | <p>Auvergne + Loire ANIS Etoilé Lempdes anisetoile63@gmail.com</p> <p>Ain ADM Bourg-en-Bresse adm.bourg@gmail.com</p> <p>Rhône et Haute Savoie Resacoop jpuissant@resacoop.org</p> | <p>Savoie Pays de Savoie Solidaire Chambéry veronique.dasilva@paysdesavoiesolidaires.org</p> <p>Grenoble ADM Grenoble education.admgre@gmail.com</p> <p>Drôme Ardèche Le Grain Drôme Ardèche legrain.0726@gmail.com</p> |
|  | <p>Côtes d'Armor Resia Saint Briec animation@bretagne-soldiaire.bzh</p> <p>Morbihan RBS animation@bretagne-soldiaire.bzh</p> | <p>Finistère Cicodes Quimper cicodes@ritimo.org</p> <p>Ile-et-Vilaine Xylm animation@bretagne-soldiaire.bzh</p> |
|  | <p>Bourgogne Franche-Comté ReCiDev, Besançon contact@recidev.org</p> | |
|  | <p>Grand Est Gescod Nancy audrey.vicenzi@gescod.org</p> | |

| | | |
|--|--|--|
|  | <p align="center">Région Centre – Val de Loire Centraider Tours maxime.quizouarn@centraider.org</p> | |
|  | <p align="center">Seine-Saint-Denis Via le Monde sivincen@seinesaintdenis.fr</p> | <p align="center">Autres départements d'IdF CFSI festival@cfsi.asso.fr ou infocdr@cfsi.asso.fr</p> |
|  | <p align="center">Languedoc Roussillon Lafi-Bala Castelnau-le-nez lafibala@lafibala.org</p> | <p align="center">Midi-Pyrénées Crosi-Occitanie Toulouse clementine.gaboraud@crosi.org</p> |
|  | <p align="center">Hauts de France Cap Solidarités, Lille ead@capsolidarites.asso.fr</p> | |
|  | <p align="center">Normandie Horizons Solidaires, Caen contact@horizons-solidaires.org</p> | |
|  | <p align="center">Pays de la Loire Guinée 44 Nantes alimenterre@guinee44.org</p> | |
|  | <p align="center">Hautes Alpes E'changeons le monde Gap education.elm@free.fr</p> <p align="center">Alpes-Maritimes Ethik Wave lynetas8@gmail.com</p> | <p align="center">Var RTM Draguignan rtm@ritimo.org</p> <p align="center">Départements 4 // 13 // 84 Territoires Solidaires c.guieu@territoires-solidaires.fr</p> |
|   | <p align="center">La Réunion – Océan indien Terra habilis O.I., Saint Pierre terra.habilis.oi@gmail.com</p> <p align="center">Guyane Terra Da Dança cac.terradadanca@gmail.com</p> | <p align="center">Martinique Collectif ALIMENTERRE collectifalimenterremartinique@gmail.com</p> |
| <p>Afrique de l'ouest</p> | <p align="center">Bénin Crédi-ONG crediongbenin@gmail.com</p> <p align="center">Sénégal CNCR - Ibrahima Fall fibou4@hotmail.com</p> | <p align="center">Togo Oadel oadeltoغو@yahoo.fr</p> <p align="center">Tout autre pays du continent Africain CFSI – Hélène Basquin basquin@cfsi.asso.fr</p> |
| <p>Belgique</p> | <p align="center">SOS FAIM coordonne sa propre programmation : jva@sosfaim.org</p> | |
| <p>Autres pays/territoires</p> | <p align="center">Pour organiser ALIMENTERRE à l'étranger ou dans des territoires sans coordinateurs, vous pouvez contacter le CFSI : festival@cfsi.asso.fr Toutes les informations actualisées sont sur la page : alimenterre.org</p> | |

Partenaires et têtes de réseaux nationaux

La dynamique ALIMENTERRE est possible grâce à la mobilisation de nombreux partenaires et têtes de réseaux nationaux de l'enseignement, de la recherche, de la solidarité internationale, de l'agriculture et de l'alimentation, de l'environnement, de la santé, et de syndicats. Ces structures participent à la communication et à la mobilisation de leurs réseaux sur un événement (interventions dans les débats par exemple), à l'élaboration des outils pédagogiques, à la sélection des films pour le festival ALIMENTERRE, etc. **N'hésitez pas à les contacter pour leur demander des outils d'animation, relayer leurs appels à pétition, demander si leurs experts peuvent intervenir dans les débats.**

| | |
|---|--|
|  | <p>ActionAid France Peuples Solidaires Fédération de groupes locaux et de membres individuels qui agit pour les droits et contre la pauvreté dans le monde à travers quatre priorités : défendre la souveraineté alimentaire, soutenir la dignité au travail, agir pour les droits des femmes, faire progresser la responsabilité sociale des entreprises. Projets terrain à l'international - Ressources pédagogiques - pétitions - intervenants</p> |
| <p>actionaid.fr</p> | |
|  | <p>Artisans du Monde Premier réseau associatif de commerce équitable en France. Artisans du Monde défend un commerce équitable à dimensions économique, éducative et politique. Projets terrain à l'international - Ressources pédagogiques - fiches pratiques d'animation - pétitions - intervenants</p> |
| <p>artisansdumonde.org</p> | |
|  | <p>Agrisud Membre du CFSI, Agrisud est présent dans plus de 26 pays depuis 1992 pour favoriser et sécuriser le développement des exploitations familiales et leur accompagnement vers une transition agro-écologique.</p> |
| <p>Agrisud.org</p> | |
|  | <p>Animafac Animafac est un réseau d'associations étudiantes créé en 1996, qui a pour but de permettre aux associations étudiantes de mener à bien leurs projets collectifs, en se basant sur l'échange d'expériences et de pratiques entre associations.</p> |
| <p>Animafac.net</p> | |
|  | <p>Attac Fondée en 1998, Attac (Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne) est une association qui milite pour la justice fiscale, sociale et écologique, et conteste le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.</p> |
| <p>france.attac.org</p> | |
|  | <p>AVSF Agronomes et vétérinaires sans frontières est une association de solidarité internationale qui agit depuis 1977 pour soutenir l'agriculture familiale.</p> |
| <p>Avsf.org</p> | |
|  | <p>Biocoop Biocoop rassemble 431-678 magasins bio en France et contribue à la communication du festival dans l'ensemble de ses magasins. Communication - projection dans les magasins - denrées alimentaires</p> |
| <p>biocoop.fr</p> | |
|  | <p>CCFD-Terre solidaire ONG de solidarité internationale, Le CCFD-Terre Solidaire agit dans 69 pays contre toutes les formes d'injustices pour que chacun voie ses droits fondamentaux respectés.</p> |
| <p>ccfd-terresolidaire.org</p> | |
|  | <p>CIWF CIWF France est une ONG internationale. Elle promeut les pratiques d'élevage respectueuses du bien-être animal et œuvre pour des alternatives à l'élevage industriel, y compris pour les poissons sauvages pêchés en mer et l'aquaculture. CIWF France met également en avant les liens qui existent entre le bien-être animal, la santé publique, la sécurité alimentaire et l'environnement.</p> |
|  | <p>CMR L'association fr Chrétiens dans le monde rural (CMR) est un mouvement d'éducation populaire et d'action catholique. Organisé en équipes locales ancrées dans les territoires ruraux, il réunit des personnes désireuses de contribuer à la transformation de la société par le</p> |

| | |
|---|---|
| Chrétiens-ruraux.fr | dialogue, la réflexion et l'action. |
|  <p>commerceequitable.org</p> | <p>Commerce Équitable France Fondé en 1997, Commerce Équitable France est le collectif de concertation et de représentation des acteurs français de commerce équitable. L'association agit pour développer et défendre le secteur. Son objectif est promouvoir le commerce équitable en France et à l'international pour accompagner les transitions écologiques et sociales des modes de production et de consommation.</p> |
|  <p>bioconsomacteurs.org</p> | <p>Bio Consom'acteurs Informe, sensibilise et mobilise les consommateurs sur l'importance de leurs choix de consommation en faisant la promotion d'une agriculture bio, locale, de saison et équitable. Ressources pédagogiques – pétitions - intervenants</p> |
|  <p>confederationpaysanne.fr</p> | <p>Confédération Paysanne Depuis 1987, un acteur majeur du syndicalisme agricole français qui porte des valeurs de solidarité et de partage et défend l'agriculture paysanne. Pétitions - intervenants</p> |
|  <p>cneap.fr</p> | <p>Le CNEAP (Conseil National de l'enseignement agricole privé) Réseau d'établissements d'enseignement agricole privés et de centres de formation vers les métiers de la nature et du vivant.</p> |
|  <p>Engagees-determinees.org</p> | <p>Engagé.e.s et Déterminé.e.s Engagé.e.s et Déterminé.e.s est une association nationale de solidarité internationale et d'éducation populaire animant un réseau d'associations de jeunes qui cherchent à créer des liens de solidarité à l'échelle internationale.</p> |
|  | <p>L'enseignement agricole L'enseignement agricole est mobilisé grâce à l'implication de la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, ses directions régionales (DRAAF) et ses réseaux d'Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (RED). Une circulaire nationale invite chaque année les établissements à participer au Prix et au Festival.</p> |
|  <p>Agriculturepaysanne.org</p> | <p>FADEAR Créée en 1984, la Fédération des ADEAR, Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural, propose un modèle agricole permettant à des paysans nombreux de vivre décemment de leur travail.</p> |
|  <p>festivaldessolidarites.org</p> | <p>Le Festival des Solidarités Chaque année en novembre, le Festisol permet aux associations, collectivités, établissements scolaires, d'organiser ensemble des temps conviviaux et engagés pour inviter les citoyens de tous âges à agir pour un monde plus juste, solidaire et durable. Ressources pédagogiques – fiches pratiques d'animation</p> |
|  <p>Fne.asso.fr</p> | <p>FNE France Nature Environnement est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. Elle est la porte-parole d'un mouvement de 3500 associations, regroupées au sein de 57 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.</p> |
|  <p>generations-futures.fr</p> | <p>Générations futures Générations Futures est une association française (loi de 1901), agréée par le ministère de l'Écologie depuis 2014. Elle a pour but notamment de soutenir une agriculture durable en opposition à l'agriculture intensive utilisant des pesticides et engrais de synthèse.</p> |

| | |
|---|---|
|  <p>isf-france.org</p> | <p>Ingénieurs sans frontières ISF est une fédération composée d'une trentaine d'associations, implantées dans 60 écoles d'ingénieurs qui s'organisent en groupes thématiques : accès à l'eau et assainissement, développement agricole et souveraineté alimentaire, accès à l'énergie et sobriété énergétique, industries extractives, formation citoyenne des ingénieurs.</p> |
|  <p>festivaldessolidarites.org</p> | <p>Le Festival des Solidarités Chaque année en novembre, le Festisol permet aux associations, collectivités, établissements scolaires, d'organiser ensemble des temps conviviaux et engagés pour inviter les citoyens de tous âges à agir pour un monde plus juste, solidaire et durable. Ressources pédagogiques – fiches pratiques d'animation</p> |
|  <p>mfr.asso.fr</p> | <p>Les Maisons familiales rurales Une MFR est une association dont l'objectif est la formation et l'éducation des jeunes et des adultes, ainsi que leur insertion sociale et professionnelle. La caractéristique principale des MFR est d'être à la fois un mouvement associatif familial ancré dans les territoires et un mouvement éducatif.</p> |
|  <p>miramap.org</p> | <p>MIRAMAP MIRAMAP est le mouvement Inter-Régional des AMAP. Il a pour objet de renforcer la cohésion des AMAP à travers le partage d'une éthique commune, de mutualiser les expériences et les pratiques et d'assurer la représentation et la mise en valeur des AMAP au niveau national. Miramap s'affirme comme un mouvement de la société civile rassemblant des producteurs et consommateurs en synergie avec des partenaires du monde agricole et de l'économie solidaire.</p> |
|  <p>oxfamfrance.org</p> | <p>OXFAM France Oxfam France est membre de la confédération Oxfam, une organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté. Oxfam International travaille actuellement dans 67 pays afin de trouver des solutions durables pour mettre fin aux injustices qui engendrent la pauvreté.</p> |
|  <p>reseaugrappe.org</p> | <p>Le réseau Grappe (Groupement des Associations Porteuses de Projets en Environnement) Il rassemble un ensemble d'associations étudiantes afin de promouvoir à l'échelle nationale une vision alternative et engagée de l'écologie. Il anime de nombreux projets liés à l'alimentation étudiante et l'agriculture paysanne, se dédie aux formations et échanges d'outils d'éducation populaire, et coordonne l'organisation de la Semaine de l'Environnement.</p> |
|  <p>resolis.org</p> | <p>Resolis RESOLIS vise à contribuer au progrès social par le partage des savoirs de terrain et notamment dans le domaine agricole et alimentaire, en France, Amérique du Nord, Amérique Latine et en Afrique de l'Ouest. Ressources pédagogiques – fiches pratiques d'animation – projets terrains</p> |
|  <p>reses.org</p> | <p>Le RESES (Réseau Étudiant pour une Société Écologique et Solidaire) C'est un réseau d'associations étudiantes qui mènent des projets en lien avec les enjeux écologiques et solidaires tels que l'alimentation, la biodiversité, le climat, les déchets, etc.</p> |
|  <p>ritimo.org</p> | <p>Ritimo Ritimo regroupe plus de 70 associations de solidarité internationale. Son mode d'action privilégié est la collecte, la sélection et la diffusion d'une information critique, plurielle et diversifiée, privilégiant l'expression des citoyens, des associations et des mouvements sociaux de tous les continents. Ressources pédagogiques – fiches pratiques d'animation</p> |

| | |
|---|---|
|  <p>Réseau Semences Paysannes semencespaysannes.org</p> | <p>Réseau Semences Paysannes Le réseau Semences Paysannes rassemble et met en réseau les acteurs de la biodiversité cultivée pour favoriser la diffusion des semences paysannes et des savoir-faire associés, développer et promouvoir leur gestion dynamique dans les fermes et les jardins, en replaçant l'humain et le vivant au centre avec un objectif politique commun : une agriculture sociale et écologique ancrée dans les territoires.</p> |
|  <p>SOL sol-asso.fr</p> | <p>Sol Membre du CFSI, Sol est une ONG de solidarité internationale, qui fait la promotion de l'accès à une agriculture paysanne et la protection des ressources naturelles et de la biodiversité.</p> <p>Projets terrains à l'international – intervenants</p> |
|  <p>STARTING BLOCK INDICATEURS DE SOLIDARITÉ starting-block.org</p> | <p>Starting Block Association de jeunes adultes engagés, créée en 1998 qui mène des actions d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité.</p> <p>Ressources pédagogiques – fiches pratiques d'animation – appui à l'animation</p> |
|  <p>snetap-fsu.fr</p> | <p>Snetap FSU (Syndicat national de l'enseignement technique agricole public) 1er syndicat représentatif de l'enseignement agricole public. Un collectif « Vie Internationale » y regroupe des enseignant.es et personnels intéressé.es ou impliqué.es dans des projets de solidarité internationale dans leurs établissements.</p> |
|  <p>secourspopulaire.fr</p> | <p>Secours Populaire Français Créé en 1945, le Secours populaire français est l'héritier de mouvements populaires dont il a, au long de ces décennies, conservé les valeurs tout en évoluant considérablement. Jour après jour, ici comme ailleurs, le Secours populaire, association reconnue d'utilité publique, agit pour un monde plus juste et plus solidaire, en permettant à chacun de s'émanciper et trouver sa place de citoyen, là où il vit, travaille ou étudie.</p> |
|  <p>Terredeliens.org</p> | <p>Fédération Terre de Liens Enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le parcours des agriculteurs qui cherchent à s'installer, et développer l'agriculture biologique et paysanne. Voici les engagements qui mobilisent Terre de Liens à travers 21 régions de France.</p> |
|  <p>terre-humanisme.org</p> | <p>Terre & Humanisme Créée en 1994 par Pierre Rabhi, Terre & Humanisme travaille à la transmission de l'agroécologie pour accompagner le changement de pratiques agricoles et de paradigme sociétal vers une alternative éthique au service de la vie, de l'autonomie alimentaire des populations et de la sauvegarde de la terre nourricière.</p> <p>Projets terrains France - intervenants</p> |
|  <p>UNION NATIONALE cpie.fr</p> | <p>Union nationale des CPIE 77 associations qui coopèrent et agissent au quotidien avec les habitants et l'ensemble des acteurs en territoire pour un monde plus écologique et solidaire.</p> <p>Projets terrains France - intervenants</p> |
|  <p>universsel.org</p> | <p>Univers Sel Membre du CFSI, Univers Sel est une association de solidarité internationale dont la plupart des membres sont issus du métier de paludier (producteurs du sel artisanal de Guérande). L'association contribue à développer une agriculture durable dans les zones humides, et principalement dans les mangroves d'Afrique de l'Ouest.</p> <p>Projets terrains à l'international- intervenants</p> |

Partenaires financiers

ALIMENTERRE est possible grâce au soutien de nos partenaires au niveau national.



En plus de ces partenaires financiers, de nombreux partenaires en régions, notamment les collectivités locales soutiennent financièrement les organisateurs du festival ALIMENTERRE.

FAQ

Puis-je diffuser un film en dehors de la période du festival (15 octobre – 30 novembre) ?

Oui, si ces films sont libres de droits. La diffusion est soumise à conditions pour tous les autres films. Toutes les précisions sont indiquées sur chaque page film de la [banque de films](#) sur [alimenterre.org](#).

Comment m'acquitter des droits SACEM ?

Vous devez vous acquitter des droits SACEM à la fois pour les musiques utilisées dans les films diffusés et pour les éventuelles musiques d'ambiance que vous pourriez utiliser pour animer votre événement. Pour cela, vous devez avant votre événement faire une demande d'autorisation préalable à la SACEM de votre région. C'est elle qui vous informera des montants à vous acquitter (il existe des réductions si vous êtes une association ou si vous intervenez en établissement scolaire selon les régions).

A qui dois-je rendre des comptes après le festival ?

Lorsque vous allez créer votre compte sur [alimenterre.org](#), vous bénéficiez d'un tableau de bord pour gérer vos événements. Vous devrez impérativement faire le bilan (nombre de participants, nombre d'intervenants...) de vos événements. Ce bilan permet au CFSI de rendre compte aux bailleurs et vous permet d'avoir un bilan des actions menées dans votre région / département.

Par ailleurs, afin d'aider le CFSI à communiquer sur vos actions, vous avez à votre disposition un espace dans [windows drive](#) (voir avec le coordinateur régional pour les accès) pour télécharger vos photos, retombées presse, fiches animations et pratiques (qui pourront être mis en ligne sur [alimenterre.org](#) à destination des autres organisateurs) ou autres éléments que vous jugerez bon de communiquer au CFSI. Vous pouvez également nous envoyer les photos par [wetransfer](#) à festival@cfsi.asso.fr.

Puis-je projeter d'autres films que ceux de la sélection pendant le festival ?

Pour des raisons de cohérence vis-à-vis du public, il n'est pas conseillé de proposer d'autres films que ceux proposés pendant l'édition en cours. Vous ne profiteriez pas des synergies offertes par une communication et des supports communs à tout le territoire, ni des droits de diffusion négociés.

Pour les organisateurs à l'étranger, le contexte de votre pays peut vous encourager à proposer d'autres films. Dans ce cas, nous vous conseillons de choisir des films libres de droits dans la [banque de films](#) sur [alimenterre.org](#) et de le notifier à festival@cfsi.asso.fr ou de le reporter sur votre bilan à la fin du festival.

Je n'ai pas de lieu pour organiser mon événement

Si vous ne pouvez bénéficier d'une salle municipale, d'une salle associative, avez-vous pensé à vous rapprocher des partenaires du festival ? Les magasins Biocoop pourraient vous aider à organiser une projection dans leurs locaux. Vous pourriez organiser une projection dans votre entreprise (via votre CE). Sinon, rapprochez-vous de votre coordination territoriale qui vous mettra en contact avec d'autres organisateurs sur votre territoire, avec qui vous pourriez vous associer pour organiser un événement commun.

ANNEXES

Annexe 1 : outils et éléments de communication mis à disposition

Sur <https://www.alimenterre.org/accedez-aux-outils-pedagogiques>, dans la rubrique « Tous les supports » vous trouverez :

- une affiche, une planche de flyer, un programme et un dépliant ALIMENTERRE en PDF basse définition, haute définition et sous In design ;
- un communiqué de presse personnalisable ;
- les photos des films de l'édition en cours ;
- les logos du CFSI ;
- les gabarits Word pour personnaliser les outils de communication ;
- les bannières web ;
- les fiches pédagogiques ;
- un planning de diffusion de ressources sur les réseaux sociaux, conçu à partir de la thématique des films ;
- la charte graphique et la notice d'utilisation du site internet du festival.

Annexe 2 : la charte graphique ALIMENTERRE

Si vous êtes amenés à concevoir vos propres supports de communication en lien avec ALIMENTERRE, merci de respecter les points suivants.

Toute communication doit comprendre :

Votre logo, le logo du CFSI et le logo ALIMENTERRE (l'espace entre les trois logos ne doit pas être inférieur à 5 mm). Les logos du CFSI, ALIMENTERRE, du Prix et du festival ALIMENTERRE ne peuvent être ni transformés, ni modifiés. Leur taille ne peut être modifiée que de façon homothétique.

La mention suivante : *Le présent document bénéficie du soutien financier de l'Agence Française de Développement, du fonds de dotation Biocoop, de la Fondation Daniel et Nina Carasso, de la Fondation Léa Nature et de Triballat Noyal. Les idées et les opinions présentées sont celles du CFSI et de [nom de votre organisation] et ne représentent pas nécessairement celles des organismes précités.*

Le terme ALIMENTERRE doit être utilisé de la manière suivante :

ALIMENTERRE est obligatoirement écrit en majuscule, avec le "TERRE" en gras.

Les visuels du festival ALIMENTERRE ne peuvent subir aucune modification sans l'accord préalable du CFSI.

Pour toute demande spécifique, veuillez contacter communication@cfsi.asso.fr

Annexe 3 : exemple d'autorisation de droit à l'image

AUTORISATION DE FILMER, PHOTOGRAPHER, EXPLOITER L'IMAGE ET DIFFUSER L'IMAGE

Je (nous) soussigné(s) [*noms et prénoms des représentants légaux*]

.....

domicilié(s) [*adresse du domicile (x2 si les parents sont séparés)*]

.....

autorise(sons) {nom de l'organisation, adresse}, représenté par {Prénom, Nom, fonction du responsable de l'organisation}

à photographeur (et/ou filmer), sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon enfant mineur [*nom et prénom*]

.....

au cours de l'événement ALIMENTERRE qui aura lieu {date, lieu}

à utiliser et à diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon enfant susmentionné aux fins de communiquer sur l'événement ALIMENTERRE, sur les sites internet www.cfsi.asso.fr, www.alimenterre.org, sur les pages suivantes des réseaux sociaux <https://www.facebook.com/cfsi.asso> et <https://twitter.com/CFSIAsso> ainsi que dans les lettres électroniques d'information du CFSI.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon enfant, notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Fait à

Le.....

Signatures des représentants légaux (père et mère)

précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »

Annexe 4 : rappel de la liste des documents de référence

Appel à participation du festival ALIMENTERRE : disponible [en page d'accueil de la plateforme alimenterre.org partie festival](#) à partir de juin de chaque année (Rubrique « Participez aux prochaines éditions »).

Règlement du Prix ALIMENTERRE : disponible sur la plateforme [alimenterre.org](#) dans la [Rubrique Prix ALIMENTERRE](#) à partir de septembre de chaque année.

Supports pédagogiques et de communication du festival : disponibles sur la plateforme [alimenterre.org](#) dans la rubrique [Le festival ALIMENTERRE](#).

Banque de films du CFSI et conditions de diffusion (sur chaque page film) : en page d'accueil de la plateforme, [taper « banque de films » dans le moteur de recherche](#) puis choisir [« Documentaire »](#)

Liste des contacts territoriaux : en page d'accueil de la plateforme, rubrique s'unir, [le réseau ALIMENTERRE](#).

Pour en savoir plus sur les droits Sacem : [sacem.fr](#)

Pour en savoir plus sur le règlement général de protection des données : [cnil.fr](#)

Pour en savoir plus sur la protection du droit à l'image : <http://www.droit-image.com/droit-a-limage-des-personnes.html>



COMITÉ FRANÇAIS POUR
LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

32 rue Le Peletier
F-75009 Paris

Tél. : 33 (0) 1 44 83 88 50
Fax : 33 (0) 1 44 83 88 79

@ : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

